



Comité d'analyse et de relations avec les organismes (CARO)

Mission de Centraide

Mobiliser le milieu et rassembler les ressources afin de contribuer au développement de communauté solidaire et d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité, et ce, en partenariat avec les organismes communautaires.

Rôle du Comité d'analyse et de relations avec les organismes (CARO)

Le Comité d'analyse et de relations avec les organismes (CARO) a pour mandat d'apprécier la situation globale des organismes associés à Centraide, d'analyser leur demande de soutien financier et de présenter au conseil d'administration de Centraide, les recommandations d'investissement communautaire en lien avec ses orientations et ses priorités d'action.

D'autres bénévoles assument la responsabilité d'examiner les documents déposés par les organismes à l'étape de la reconduction de l'appui financier accordé par Centraide.

Composition des comités

Chaque comité d'analyse peut être composé de six à huit personnes. Les membres des comités agissent à titre individuel et non comme représentants d'un organisme, d'un établissement ou d'une corporation. La durée du mandat des membres du CARO est d'un an, renouvelable trois fois avec possibilité d'une extension.

L'exercice visant la composition des comités repose sur la recherche d'un équilibre entre divers éléments :

- les différentes expertises (sociale, financière, communautaire et de gestion);
- les anciens et les nouveaux bénévoles;
- les femmes et les hommes;
- l'importance de favoriser l'intégration de jeunes bénévoles;
- la représentation des régions, lorsque possible.

Qualités recherchées

Pour poser une appréciation globale sur les organismes, il faut

- Une bonne capacité d'analyse;
- De la curiosité;
- Un esprit de synthèse;
- De la rigueur;
- De l'objectivité;
- De l'expérience du milieu communautaire un atout.
- Une connaissance de l'informatique un atout

Pour discuter en séance d'analyse et proposer des recommandations, il faut

- Du respect des organismes communautaires;
- Une capacité de synthèse;
- De l'écoute;
- Une capacité de compromis;
- Un esprit de solidarité;
- De l'intérêt pour le travail en équipe;
- De l'ouverture d'esprit.

Disponibilité requise

Trois rencontres de formation

Environ 10 heures de formation répartie sur trois soirs entre la fin octobre et le début de décembre.

Travail individuel (moyenne de 5 dossiers, de décembre à la fin février)

- Étudier les volets social et territorial;
- Examiner les volets administratif, de gouvernance et financier;
- Regarder le dossier de façon globale;
- Rédiger les rapports d'analyse.

Lecture des dossiers 5 à 10 h (environ 1 à 2 h/dossier)

Rédaction des rapports d'analyse 5 à 10 h (environ 1-2 h/dossier)

Travail d'équipe (de la mi-janvier à la fin mars)

- Rencontrer les responsables de l'organisme;
- Présenter les résultats des analyses;
- Porter une appréciation sur la situation globale d'un organisme;
- Discuter de la demande financière d'un organisme;
- Recommander un soutien financier.

Rencontres ou visites d'organismes : 5 à 10 h = 5 rencontres x 1 h par organisme + déplacement

Séances d'analyse : 20 h = Environ 5 rencontres x 4 h (habituellement 1 soir par 2 semaines)

TOTAL :

Entre 45 et 60 heures

Cadre déontologique

- Chaque bénévole doit adhérer au Cadre déontologique de Centraide

Frais de déplacement

- Remboursement des frais de déplacement pour visite hors de la ville de Québec (0,43 ¢/km) + repas (les pièces justificatives doivent accompagner la demande de remboursement)

Avantages du bénévolat

- Meilleure connaissance de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches;
- Contribuer à promouvoir l'action communautaire;
- Bonne manière de parfaire ou utiliser vos aptitudes pour le leadership et le travail d'équipe tout en acquérant une précieuse expérience du bénévolat;
- Occasion de réseautage avec le personnel et les bénévoles de Centraide;

Pour plus d'information, vous êtes invité à communiquer directement avec madame Nancy Maupu, coordonnatrice à la direction du soutien au développement des communautés à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches au (4189) 660-2100 poste 285.